

L'aération du logement : un comportement préventif très répandu

Les moyens simples de prévention de la pollution de l'air intérieur sont largement répandus puisque 92 % des habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur aèrent leur logement au moins une fois par jour en hiver (F4). Cette pratique est plus fréquente chez les femmes que chez les hommes et chez les personnes les plus âgées. Par contre, elle est indépendante du niveau d'information sur la pollution de l'air intérieur et du fait d'avoir déjà ressenti les effets sanitaires de cette pollution.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, seule la moitié de la population dispose d'un logement équipé d'une ventilation mécanique continue (VMC). Cette proportion atteint toutefois 68 % dans les logements récents, construits après 1990.

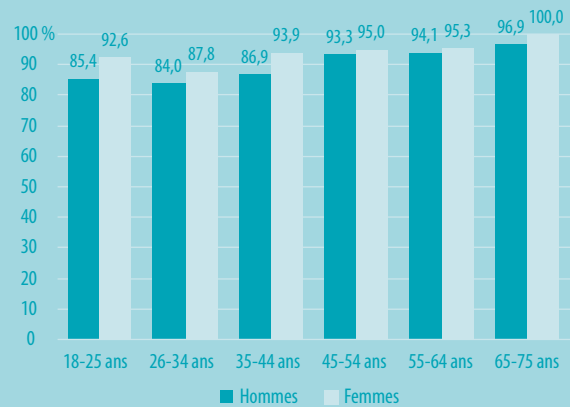
Certains comportements à risque persistent : 62 % des personnes n'ont pas fait vérifier leur système de ventilation au cours des 12 derniers mois et 4 % déclarent avoir bouché les orifices d'aération de leur logement. Ce dernier comportement est plus fréquent chez les personnes ayant les revenus les plus modestes.

Des représentations de la pollution de l'air intérieur contrastées selon le niveau de diplôme

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, 17 % des habitants pensent que si le logement est bien fermé, il n'y a pas de pollution à l'intérieur et 63 % que cette pollution n'est pas perceptible. Concernant des risques plus spécifiques, 45 % des répondants pensent que seules les peintures au plomb qui s'écaillent présentent un risque pour la santé et 20 % que le monoxyde de carbone a une odeur. Toutes ces représentations varient significativement selon le niveau de diplôme (F5).

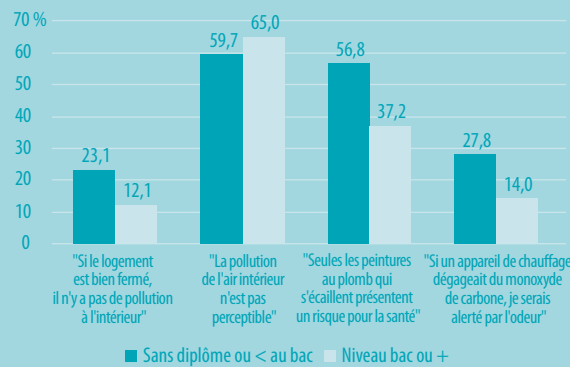
Les personnes se déclarant bien informées sur la pollution de l'air intérieur et celles pensant que cette pollution présente peu de risque pour la santé partagent plus souvent l'opinion suivante : « seules les peintures au plomb qui s'écaillent présentent un risque pour la santé ». Cette opinion est en revanche moins souvent partagée au sein des foyers comprenant au moins un enfant de moins de 18 ans.

F4. Personnes déclarant aérer au moins une fois par jour leur logement en hiver, selon le sexe et l'âge



Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS PACA

F5. Personnes en accord avec certaines représentations relatives à la pollution de l'air intérieur, selon le niveau de diplôme*



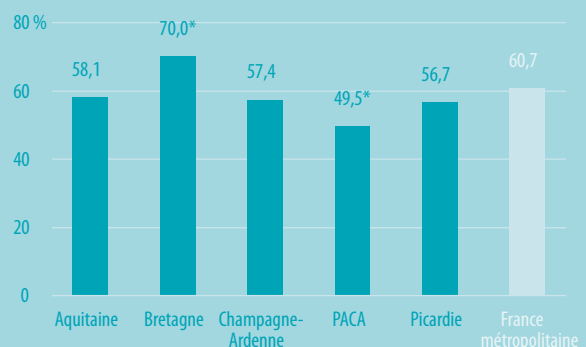
* Parmi les personnes ayant su répondre à la question. A noter que 13 % des personnes n'ont pas su répondre à la question concernant les peintures au plomb.

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS PACA

Comparaison interrégionale

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur se distingue à la fois par une forte proportion de personnes déclarant aérer au moins une fois par jour son logement en hiver et par une faible proportion de logements équipés d'une VMC (F6). Ce faible taux d'équipement ne semble pas pouvoir être expliqué par l'ancienneté des habitations : selon les déclarations des personnes enquêtées concernant la date de construction de leur logement, l'ancienneté du parc ne diffère pas de la situation nationale. Par opposition, la Bretagne est la région présentant le plus fort taux d'équipement, avec 70 % des logements équipés d'une VMC. Dans les autres régions, ce taux ne diffère pas significativement de la moyenne nationale (61 %).

F6. Proportions¹ de personnes déclarant avoir un logement équipé d'une ventilation mécanique contrôlée (VMC)



¹ Standardisées sur l'âge

* Différence significative par rapport à la France métropolitaine

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, OR2S Picardie

NB : Les pourcentages ayant servi à cette comparaison diffèrent de ceux utilisés pour l'analyse régionale car ils sont établis à partir de données standardisées sur l'âge (structure par âge de la population française au 1^{er} janvier 2007).